

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :**D_2022_1_1**

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 07 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Gilles Ploquin, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 03 Janvier 2022

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHE Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

**Objet : Caisse des écoles :
avance sur subvention**

Pouvoirs :

Madame ALIX Florence a donné pouvoir à Monsieur PONTINI Daniel
 Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ALIX Florence, Madame LALANDRE Sophie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Comme chaque année et avant le vote du budget 2022, il est proposé au Conseil Municipal de voter une avance de subvention en faveur de la Caisse des Ecoles, afin d'en assurer son bon fonctionnement.

Sur un budget prévisionnel de 460 000€, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de voter une avance de subvention à la Caisse des Ecoles de Mouthiers et ce dans la limite de 150 000 € dans l'attente du vote du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le versement d'une avance de subvention à la Caisse des écoles de Mouthiers d'un montant de 150 000€.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

**Le Maire,
Michel CARTERET**

Emis le 07/01/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 13/01/2022

